

La République Tunisienne  
Ministère de l'Industrie et des PME  
Direction Générale de l'Innovation  
& Développement Technologique



**Kais MEJRI**

Directeur Général de l'Innovation  
& du Développement Technologique

# Financement de l'Innovation en Tunisie :

## Etat des lieux & Recommandations

# **# constat 1**

**Intensité de R&D**

**Encore faible**

# L'intensité de R & D

L'intensité de R & D (recherche et développement) d'un **pays** exprime la part des **dépenses** de R & D en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) ; quelle que soit l'origine des financements (publics ou privés, nationaux ou étrangers)

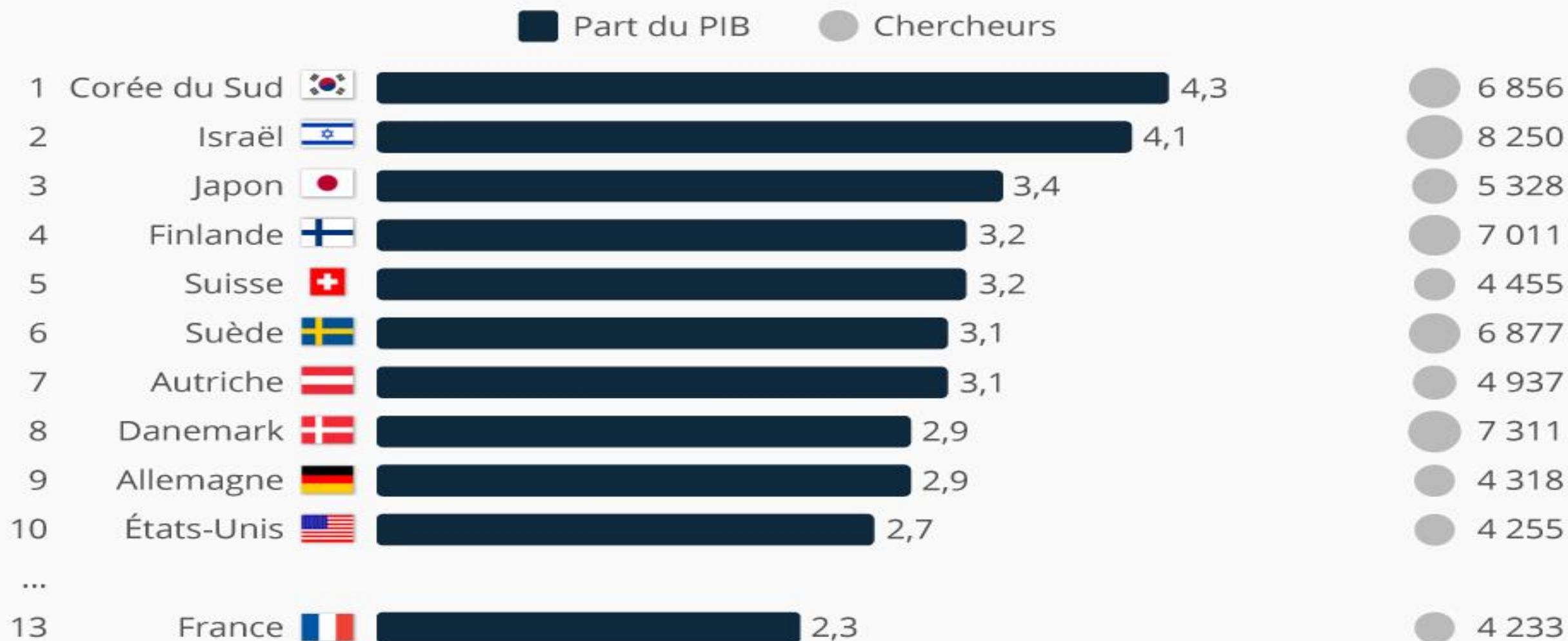
**DIRD** = dépense intérieure de recherche et développement

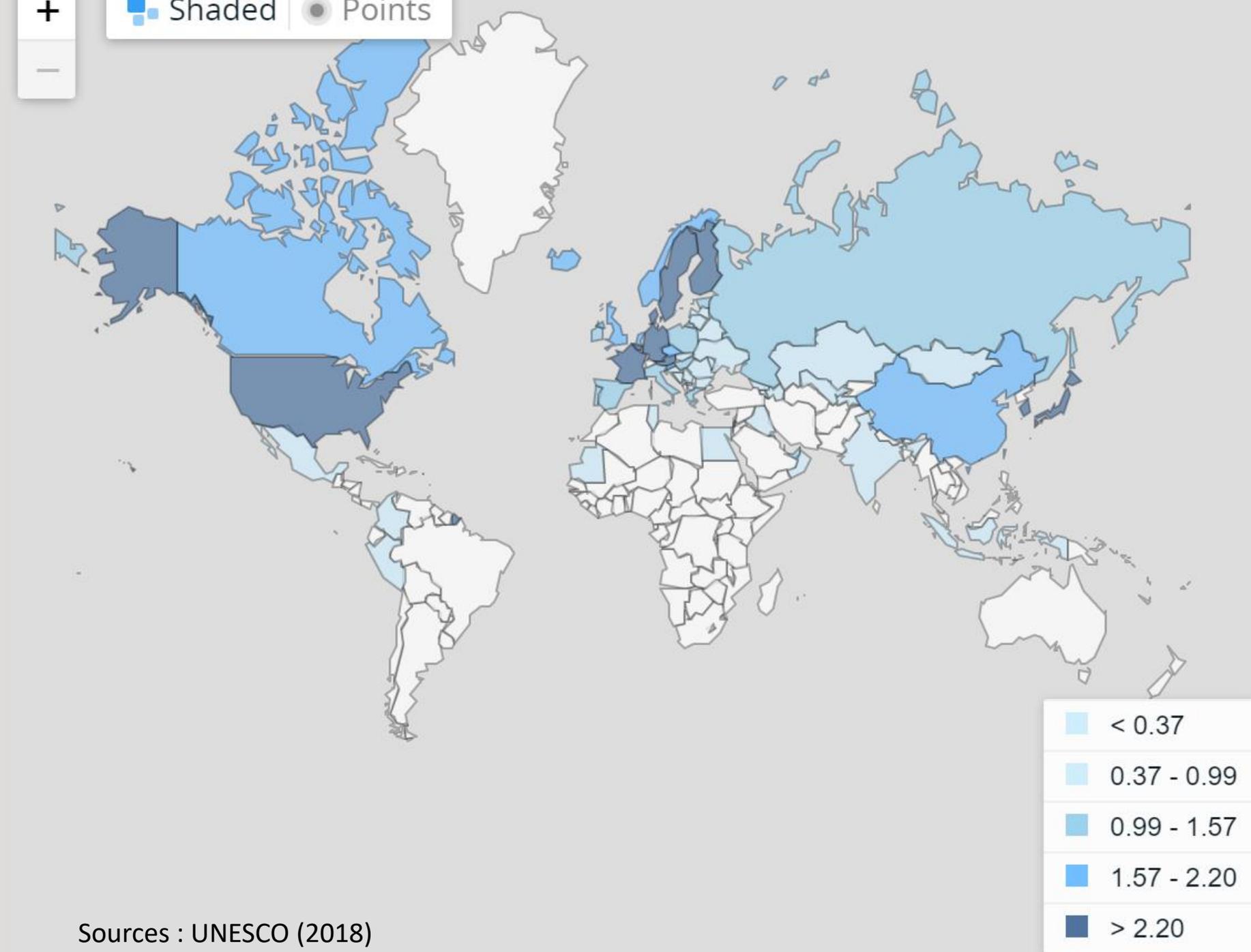
**DIRDE** = dépense intérieure de recherche et développement des entreprises

**DIRDA** = la R-D exécutée par les administrations

# Les pays champions de la R&D dans le monde

% du PIB dépensé dans la R&D et nombre de chercheurs pour un million d'habitants





# L'intensité R & D en Tunisie

En 2018:

**Tunisie = 0,6 %**

Zone OCDE = 2.38%

Zone Afrique :

Afrique de Sud = 0,8

Maroc = 0,7 (2010)

Egypte = 0,7

# **#constat 2**

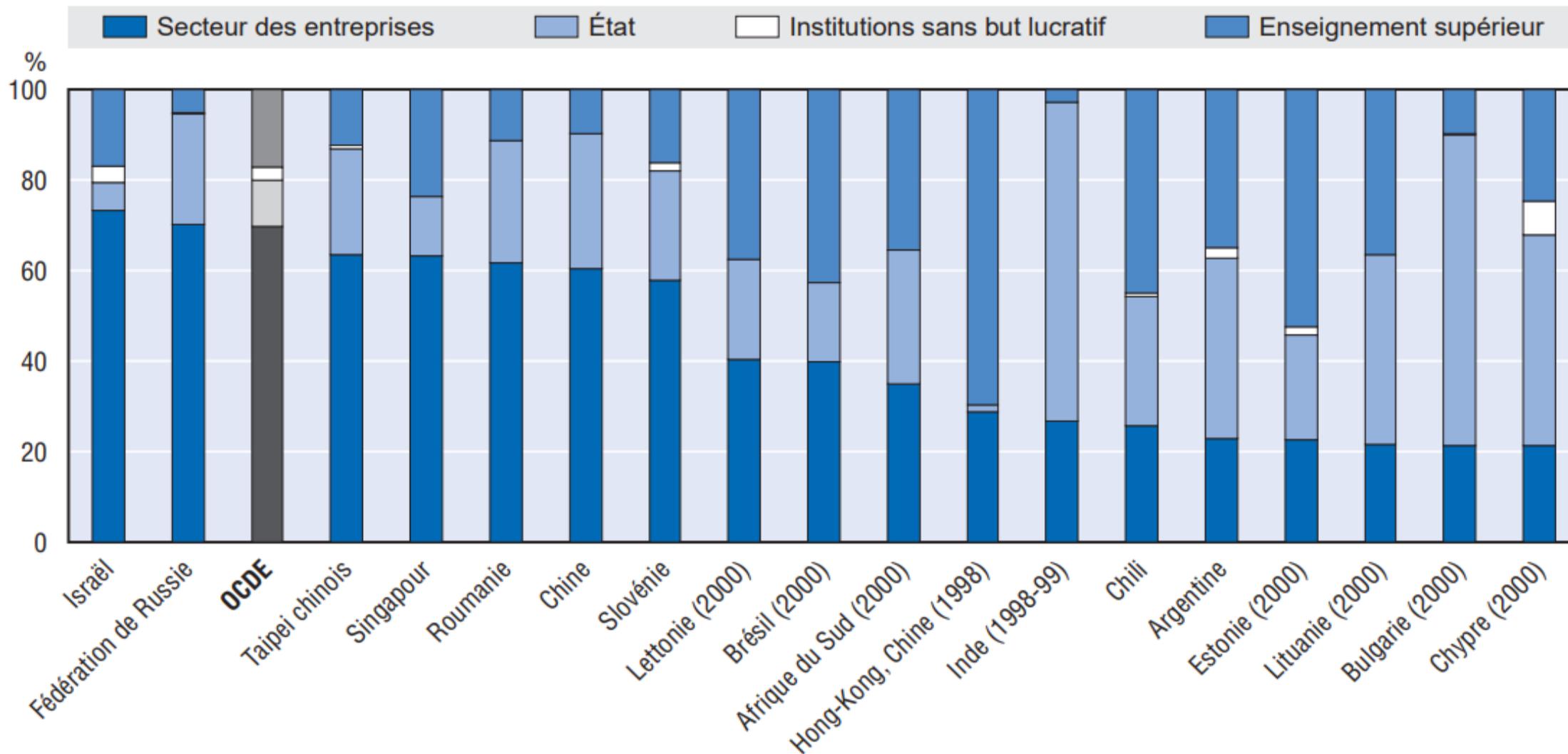
**Financement R&D**

**Tiré par le secteur public**

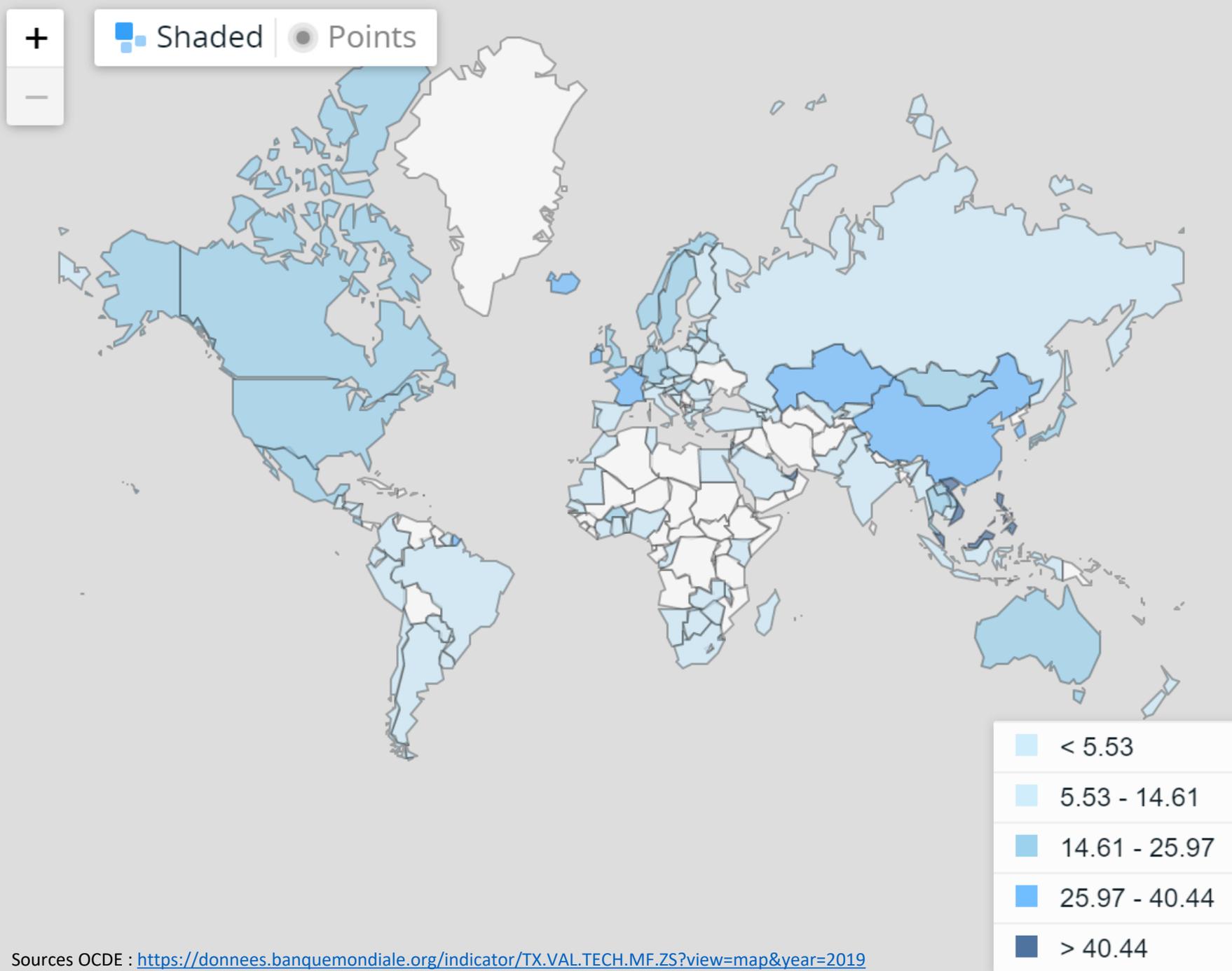
Dans les pays développés,  
ce sont les entreprises  
privées qui participent le  
plus à l'effort de R&D

## Dépenses de R-D par secteur d'exécution

Part du total national, en pourcentage, 2001



- **Structure de l'économie** : Une économie « protégée », de sous-traitance ou de rente ne favorise pas l'investissement en R&D et l'innovation
- Les entreprises privées qui investissent dans la R&D opèrent souvent dans un milieu concurrentiel, orientées vers le marché international (offshoring)
- Absence de visibilité sur l'effort réel des entreprises tunisiennes et étrangères dans les dépenses R&D
- Les exportations à forte intensité technologiques sont faibles



Les exportations à forte intensité technologiques (% des exportations des biens manufacturés)

En 2019:  
**Tunisie = 6,9 %**

Chine = 30 %  
 USA = 19%  
 France = 26%

Zone Afrique :  
 Cote d'ivoire = 11,2 %  
 Afrique de Sud = 5,4 %  
 Maroc = 4,9 %  
 Egypte = 2,3 %



Sources OCDE : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/TX.VAL.TECH.MF.ZS?view=map&year=2019>

# **#constat 3**

**Mode de Gouvernance des  
Financements R&D Faible**

# Financement de l'Innovation : Faiblesses

- **Multitudes d'intervenants** dans l'écosystème de financement
- **Faibles montants octroyés** (divisés sur divers programmes et labo de recherches)
- Financement qui ne touche pas le **cycle de vie d'un projet d'innovation**
- **Absence de priorités claires et raffinées** ce qui conduit à un émiettement des budgets
- **Confusion entre les fonds** existants et chevauchement des activités entres les structures
- **Procédures de gestion lourdes**
- **Faible aversion aux risques** pour l'Etat et les entreprises

# Synthèse de chiffres clés et des statistiques disponibles des principaux mécanismes publics et privés du financement de la RDI

Mécanisme de financement	Chiffres clés
VRR	55 projets financés (2006-2020) (entre 2017 et 2019 <b>34 MDT</b> dont 11,2 PRF)
PAQ COLLABORA	15 projets retenus en 2017-2018 (plus de 10 projets soumis en 2019)
PAQ post PFE	6 projets retenus (21 soumis à la deuxième session 2019)
Mobidoc	11 brevets déposés, 5 start up, 67 emplois (5 PNRI, 5 PIRD et 2 VRR accordés (en date juin 2020))
PNRI	46 projets financés, 9 brevets, 3 start up (8,4 MDT approuvés ) <b>6,8 MDT</b> primes débloquées
PIRD	81 projets approuvés sur 190 (janvier 2015), <b>1,2 MDT</b> primes débloquées sur 3 980 MD approuvées
MAN	6 240 dossiers approuvés (pour un Investissement de 11 595 MDT ) <b>745 MDT</b> primes débloquées
ITP	10 779 dossiers traités (pour des investissements de 714 MDT ; (1999-2020)) <b>110 MDT</b> primes débloquées
FOPRODI	2 226 projets (1976-2018), 53 projets en moyenne
START ACT	28 start up (été 2020), 80 emplois créés
Capital risque	<b>418 MDT</b> investis en 2019 dont 98 % Sicars bancaires
Start up Act	Objectif sur 5 ans 1000 start up (dont 1 licorne : valorisation 1 Md \$)

Environ 900 MDT sur 20 ans  
de financements publics

# Financement de l'Innovation : état des lieux

## Sous tutelle du Ministère de l'Industrie & des PME

- **PNRI (DGIDT)** : pour les projet de recherche et Innovation collaboratifs (acteurs économiques, partenaires de recherche et Centre technique)
- **ITP (BMN)** : pour les Entreprises adhérentes au PMN réalisant des investissements en innovation et développement technologique (en activité depuis une année, pas besoin d'étude).
- **PMN (BMN)**: pour Améliorer la compétitivité des entreprises à travers le renforcement de ses capacités techniques, commerciales et financières.
- **RIICTIC (APII)**: pour les projets innovants dans le secteur des TIC.

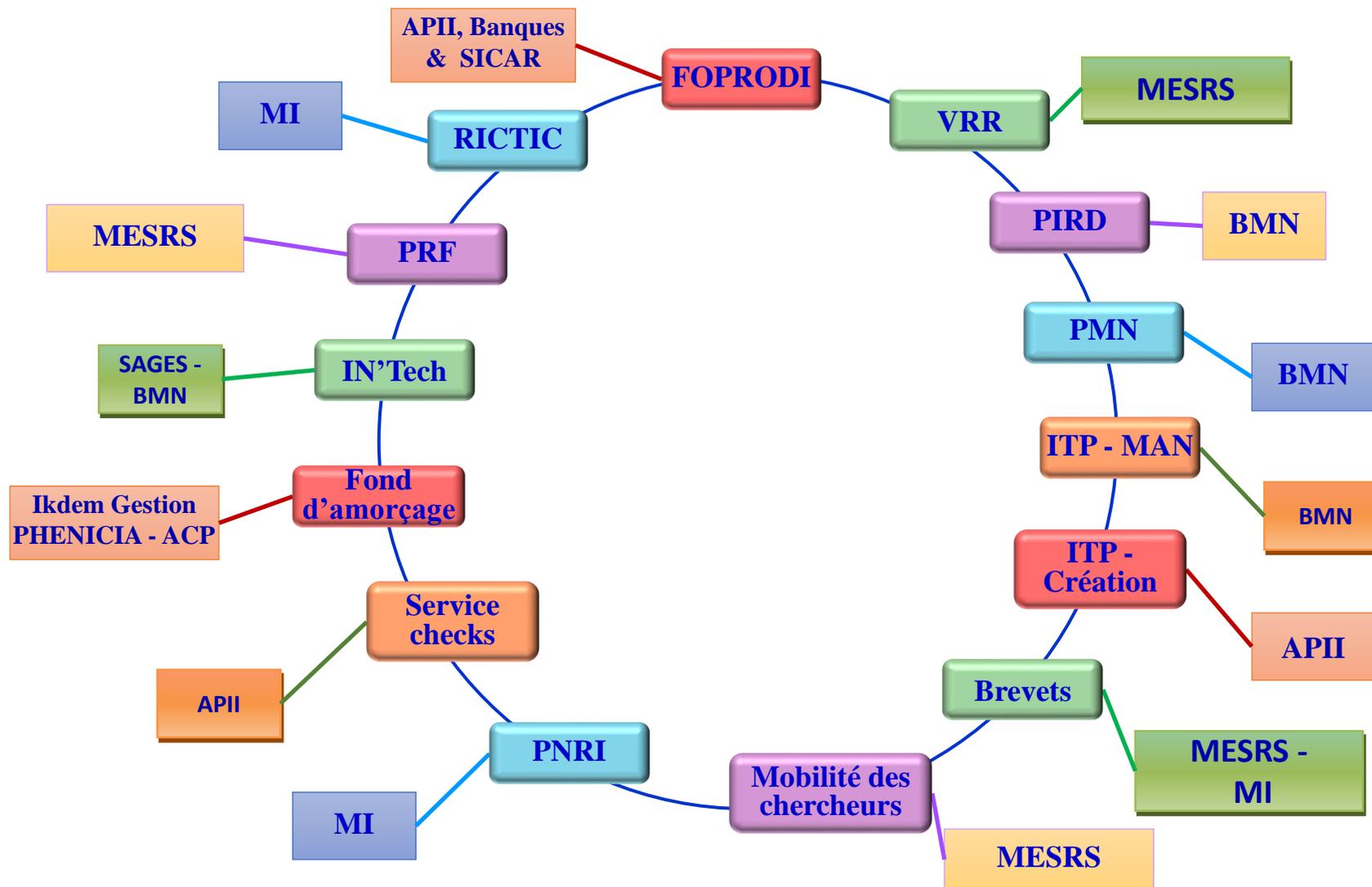
## Sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique

- **PRF**: Pour des projets qui doivent fédérer des laboratoires et des unités de recherche pluridisciplinaires et des partenaires socioéconomiques
- **VRR**: Pour les projets de recherche collaboratif entre les unités de recherches et les entreprises
- **Mobilité des chercheurs** : permet aux chercheurs d'être mobilisés à plein temps, dans le but de lancer des projets innovants au sein des technopôles et des pépinières d'entreprises (start-ups)
- **Mobidoc 2 (ANPR)**
- **Gestion des brevets**: Prise en charge des frais de dépôt et des annuités des brevets d'invention pour les structures publiques de recherche.

## Fonds publics d'appui à la création ou l'extension des entreprises innovantes

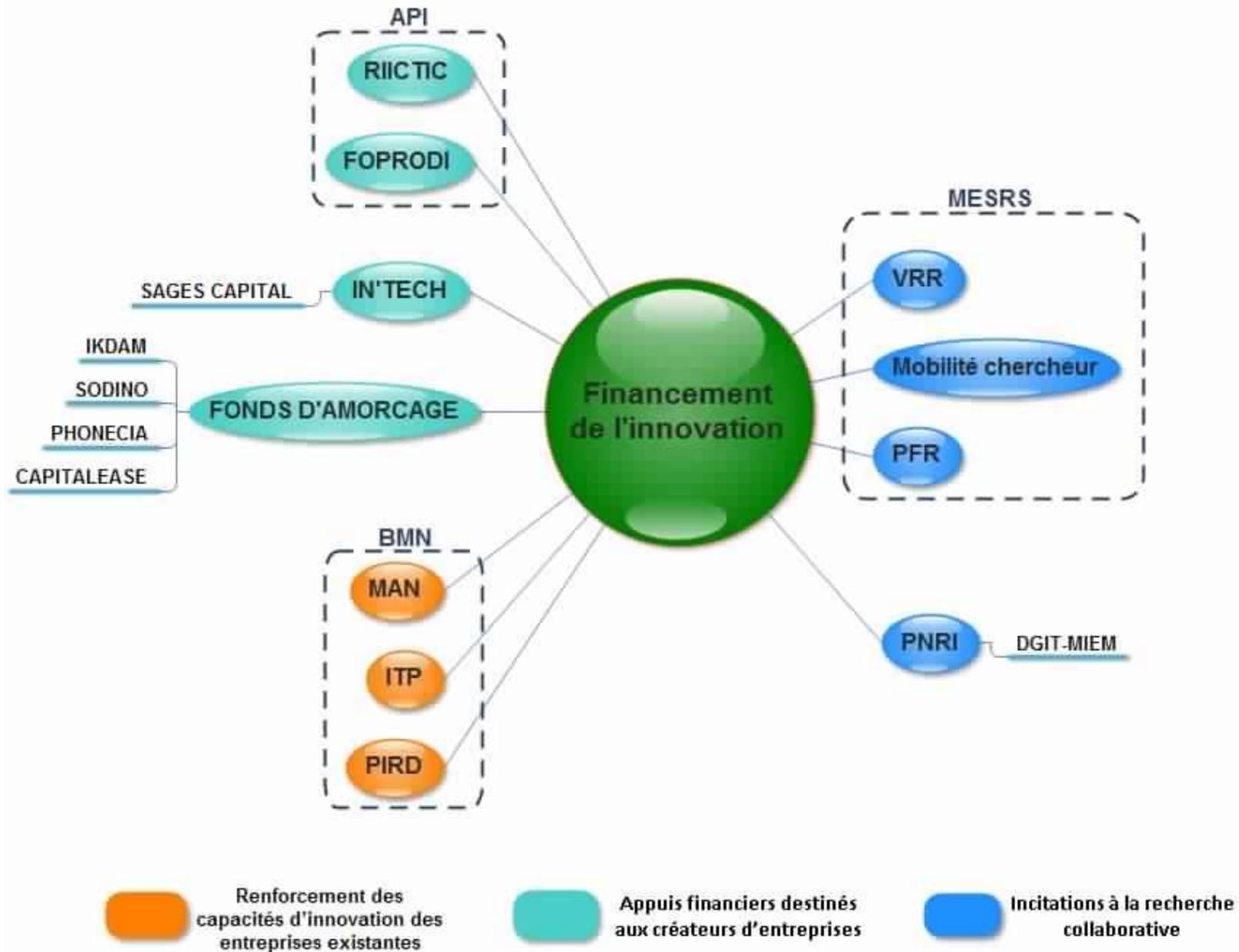
- **FOPRODI (SICAR)**: une intervention de l'Etat par des dotations ou participations au capital et du crédit moyen terme
- **In' Tech (SAGES Capital)**: est un FCPR doté d'un capital de 23 MDT qui prend des participations dans le capital des nouvelles sociétés dans la limite de 49%
- **IKDAM (IKDAM Gestion)**: destiné à financer le prototypage une fois l'invention du promoteur validée et son brevet déposé

# Instrument de financement de l'innovation en Tunisie



(Source: Projet Assistance technique pour l'étude, l'évaluation et l'optimisation des instruments financiers d'incitation à l'innovation et la création d'entreprise, Projet No2010/256944, Programme ENPI)

## Cartographie des mécanismes de financement de l'innovation en Tunisie





# **# Recommandation 1**

**Assainir les mécanismes  
de Financement R&D**

**\* Couvrir tout le cycle de vie du projet innovant (du seed fund , jusqu'à la croissance)**

**\* Assouplir les procédures et les adapter aux réalités des startup (digitaliser les process, raccourcir les délais)**

**\* One Shop Stop : le « guichet unique » de l'innovation**

**\* Migrer vers un système compétitif d'octroi des financement (appel à projet)**

**\* Introduire une dimension territoriale**

# **# Recommandation 2**

**Renforcer les capacités**

**De tous les acteurs**

**\* Couvrir tous acteurs de l'innovation :**

**Les startups, les structures de gestion des financements, les institutions financières privées, les entreprises et les gros comptes**

**\* Couvrir tous les aspects de l'innovation :**

**soft skills + hard skills : évaluation des projets innovants, montage de projets innovant, entrepreneuriat innovant, négociation des levées de fonds, propriété intellectuelle, , communication, etc)**



**Kais MEJRI**

DG de l'Innovation et du  
Développement Technologique...



Thank You for you Attention

Welcome for your questions

The logo for 'L'annexe' is presented in a stylized, bold font. The letter 'L' is a thick, black vertical bar on the left. To its right is a red dot, followed by the word 'annexe' in a lowercase, rounded, black sans-serif font. The entire text is enclosed within a thick black rectangular border that has a slight 3D effect, with the top and bottom bars appearing to be slightly offset from the sides. The logo is centered on a white background.

**L'annexe**

# Mécanismes de Financement de l'Innovation

**1-Le Fonds Commun de Placement à Risque FCPR « In'tech »**

**2-Les Investissement Technologiques à caractères Prioritaires (ITP)**

**3-La Prime d'Investissements dans les activités de Recherche Développement (PIRD)**

**4-Le Programme National de Promotion de l'Innovation Technologique (PNRI)**

**5-Le Fonds de Promotion & de Décentralisation Industrielle  
(FOPRODI)**

**6-Le Régime d'Incitation à la Créativité et à l'Innovation  
dans le domaine des TIC (RICITIC)**

# Investissements Technologiques Prioritaires (ITP)

## **Objectifs :**

Renforcer la compétitivité de l'entreprise.

Permettre à l'entreprise d'acquérir une technologie avancée.

## **► Domaines d'intervention:**

Les investissements matériels : équipements de R&D, équipements informatiques, stations CAO,

DAO, GPAO, GMAO..

Les investissements immatériels: Assistance technique, système qualité et accréditation, brevets et frais de dépôt de marques, études, bureau de méthode/de procédés, recrutement de 2 cadres en qualité et process, applications informatiques, expertise financière

### **Eligibilité:**

#### Entreprises :

- disposant d'un potentiel de croissance,
- en activité depuis un an,
- ne sont pas en difficulté économique

#### Activités :

- toutes les activités industrielles,
- les activités de services liés à l'entreprise.

### **► Aides financières:**

50% du coût des investissements matériels avec un plafond de 100mDT par entreprise et renouvelable tout les 5 ans.

70% du coût des investissements immatériels avec un plafond de 70mDT par entreprise et renouvelable tout les 5 ans.

## Le Régime d'Incitation à la Créativité et à l'Innovation dans le domaine des TIC - RICITIC

- **Objectifs :**

- Soutien des projets dans les activités innovantes et à forte valeur ajoutée.

- Activités:**

- Production ou développement de logiciels ou de contenus numériques locaux à haute valeur ajoutée,

- Production ou développement de systèmes et applications à haute valeur ajoutée dans le domaine des technologies de l'information et de la communication,

- Développement de services innovants basés sur les technologies de l'information et de la télécommunication ou y destinés.

# RIICTIC – suite.

## 1- domaines d'intervention

- Projets innovants (création ou extension) dans les **TIC** dont le coût < 500mDT

## 2- modes d'intervention

- Soutenir le capital par dotation remboursable ou par participation au capital : à hauteur de 49 % du capital avec un plafond de 120mDT

## 3- primes accordées

- Etude et assistance technique: 70% du coût avec un plafond de 10mDT
- Acquisition des équipements: 10% du coût total avec un plafond de 20mDT
- Investissements immatériels: 50% du coût avec un plafond de 60mDT